

Compte rendu de la réunion de la commission
« respect des droits des usagers »
22 mai 2006

Présents :

Membres de la Commission : Mme Devictor, M. Persico, M. Rosant, M. Colas, M. Gay, M. Gaudon, M. Pellegrin, M. Fantino, Mme Lacroix, M. Michelet, Mme Dridi, Mme Chauillac-Lalauze, M. Fabry, M. Laurent, M. Piegay

Ainsi que M. Vinot IFROS et Mme Janin CRAM

Excusés :

M. Rascle, M. Bobillo, M. Requillart

Ordre du jour :

- Présentation des objectifs de la commission et de la réunion
- Présentation du projet de rapport
- Débat sur les orientations prioritaires pour 2006
- Organisation du travail du groupe

1. Présentation des objectifs de la commission « respect des droits des usagers » et de cette première réunion - Mme Devictor

La Commission « respect des droits des usagers » a pour objectif d'établir un état des lieux annuel du respect des droits des usagers tels qu'ils sont inscrits dans le code de santé publique. C'est une démarche tout à fait innovante et particulièrement intéressante d'interroger l'ensemble du système de santé sous l'angle du respect des droits des usagers, usagers que nous sommes tous, quel que soit notre collège d'appartenance. La tâche est d'importance, nous aurons à nous organiser pour tenter de la maîtriser.

La finalité de cette première réunion de notre groupe de travail est de comprendre les modalités d'élaboration du rapport annuel relatif aux conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de santé.

La présentation de M. Vinot, co-rédacteur de l'étude relative à l'élaboration du rapport type permettra aux participants de s'approprier les outils d'accompagnement à disposition des Conférences Régionales de Santé.

Ensuite, est prévue la définition des thèmes à aborder prioritairement en 2006, en se référant notamment au projet de circulaire, avant d'envisager la méthode de travail à construire pour être le plus efficaces possible.

2. Présentation de l'étude réalisée par le GRAPHOS (M. Vinot) visant à proposer une structure type pour le rapport des CRS et les outils d'accompagnement

Dans la mesure où la présentation s'appuie sur un diaporama annexé, nous invitons les lecteurs désireux d'obtenir plus de précisions sur le rapport type, à se référer au document joint.

M. Vinot précise que cette étude a été diligentée par la DGS et a été produite dans un délai très court. Aussi, il ne s'agit pas d'un produit exhaustif et définitif, mais bien d'une aide aux conférences qui sont souveraines, tant dans le choix de leurs thématiques que dans celui de leur méthode de travail.

Il souligne que beaucoup d'informations existent, mais qu'elles sont souvent parcellaires et disparates, détenues par des instances diverses et variées, d'où la nécessité pour la commission de sensibiliser les partenaires à l'importance de l'exhaustivité et de la pertinence des informations et de leur accessibilité.

Il présente l'Outil de Recensement des Systèmes d'Information sur le respect des Droits des Usagers du Système de Santé (ORSIDUSS) conçu à partir des thématiques du modèle de rapport, et propose de mettre la dernière version à disposition des participants via la messagerie.

3. Débat et définition des priorités 2006

En préambule, Mme Devictor précise qu'un projet de circulaire du Ministère (consultable en ligne) propose un calendrier et des thèmes prioritaires pour cette première année de travail : le premier rapport devrait être produit pour la fin du premier trimestre 2007 ; il faudrait viser pour cette première année un recensement aussi exhaustif que possible des gisements d'information existant dans la région sur ce thème ; le Ministère propose par ailleurs que les CRS travaillent essentiellement pour cette première année sur le respect du droit à l'information pour les usagers et sur l'application de la directive fin de vie de août 2005.

Madame Devictor indique que ces deux thèmes lui paraissent tout à fait intéressants, mais elle souhaite que le travail de ce groupe ne soit pas indépendant des orientations prioritaires prises par la conférence régionale de santé publique dans son vote du 13 avril 2006. Il paraît donc important d'inclure la question de l'égalité d'accès aux soins et à la prévention dans notre travail dès cette année.

Les échanges ont confirmé l'intérêt du groupe pour ces orientations. Plusieurs remarques ont été formulées sur les thèmes de l'accès aux soins et de l'accès aux assurances :

a) accès aux soins

Outils existants

- M Rosant précise qu'une cartographie des besoins et de l'offre de soins a été mise en place par l'URCAM, afin de vérifier leur adéquation
- M. Michelet évoque le rôle des conseils de l'Ordre notamment en ce qui concerne le rappel des devoirs des professionnels au regard des droits des usagers
- M. Colas précise qu'il nous faut travailler sur les droits et devoirs des usagers et des professionnels
- M Persico souligne qu'il existe un document de l'UMRL sur la répartition des professionnels de santé au niveau de la région Rhône Alpes
- Mme Piegay indique que l'ARH dispose de la répartition des établissements par convention, par spécialités
- M. Vinot indique que l'IFROS dispose de données sur la répartition des professionnels qu'il peut retransmettre à la Commission

Publics prioritaires

- Mme Piegay souhaiterait que l'accès aux soins puisse être recensé par secteur conventionnel, car c'est fortement lié à la solvabilité des patients. En effet, il ne faudrait pas tendre à exclure la population « socialement vulnérable »
- Mme Dridi évoque le problème particulier des femmes enceintes et des interruptions de grossesse. Elle indique que le problème de l'égalité de l'accès aux soins se pose notamment pour le suivi de grossesse et pour l'accès à l'IVG dans les temps. Son association (MPF) dispose de données sur ce sujet. MPF se propose de faire un état des lieux des situations constatées
- Mme Chauillac-Lalauze souligne l'intérêt qu'il peut y avoir à éclairer des thématiques larges (ex égalité de l'accès aux soins) par des approches plus spécifiques (ex suivi de grossesse et IVG)

b) accès aux assurances : M. Michelet souligne l'intérêt du collège 3 pour l'accès aux assurances pour les personnes malades - convention Belorgey - (voir document annexé « compte rendu CRS collège 3 diffusé en séance)

c) directive fin de vie

Mme Devictor constate que le thème des personnes en fin de vie est abordé en divers endroits dans le projet de rapport et qu'il serait judicieux d'en faire un chapitre à part entière.

Après échanges, il se dégage l'accord de la Commission sur les orientations suivantes pour 2006 :

- Accès aux soins sous l'angle de l'égalité d'accès aux soins
- Respect du droit à l'information des usagers
- Application de la Directive fin de vie
- Application de la convention Belorgey

Chacun de ces thèmes sera abordé sous plusieurs angles :

- état des lieux
- procédures mises en place pour s'assurer du respect des droits concernés
- identification des cas de non respect des droits

4. Organisation du travail du groupe

Il est prévu de continuer les réunions en séance plénière ; l'organisation en sous groupes sera mise en place si nécessaire.

A faire pour la prochaine réunion :

Chacun des membres prend connaissance de l'outil ORSIDUSS

A partir des orientations définies précédemment, chacun établit un niveau de priorités sur les sous- thèmes à traiter et procède à l'identification des sources de données existantes.

Prochaines réunions

29 juin	14 h CRAM salle du conseil d'administration
7 septembre	14 h CRAM salle des commissions